



**HAL**  
open science

# Traditions indigènes et innovations dans les fortifications de l'aire languedocienne à l'âge du Fer : l'exemple de Pech Maho (Sigean, Aude) et du Cayla de Mailhac (Aude)

Alexandre Beylier, Eric Gailledrat

## ► To cite this version:

Alexandre Beylier, Eric Gailledrat. Traditions indigènes et innovations dans les fortifications de l'aire languedocienne à l'âge du Fer : l'exemple de Pech Maho (Sigean, Aude) et du Cayla de Mailhac (Aude). *Revista d'Arqueologia de Ponent*, 2009, 19, pp.251-270. halshs-00587234

**HAL Id: halshs-00587234**

**<https://shs.hal.science/halshs-00587234>**

Submitted on 19 Apr 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Traditions indigènes et innovations dans les fortifications de l'aire languedocienne à l'âge du Fer: l'exemple de Pech Maho (Sigean, Aude) et du Cayla de Mailhac (Aude)

Las fortificaciones del Languedoc durante la Edad del Hierro se caracterizan por una relativa simplicidad de los esquemas y técnicas utilizados, anclados en tradiciones que se remontan a las épocas anteriores, y sobre todo a la Edad del Bronce. En este cuadro, los sistemas de acceso son igualmente de concepción simple, con una predilección por los accesos frontales o de recubrimiento, la mayoría de las veces desprovistos de obras reales de flanqueo.

En este paisaje relativamente monótono, algunos ejemplos se separan no obstante de la regla. Entre ellos, el caso de las fortificaciones de Pech Mahó en Sigean y de la Cayla en Mailhac sugieren una influencia exógena, de ámbito mediterráneo. Entre impronta real o adaptación local, los esquemas reconocidos sugieren en efecto su comparación con modelos helenísticos.

Palabras llave: Languedoc, fortificaciones, puertas, torres, poliorcética, helenística

Entre la fin du Bronze Final et la fin de l'âge du Fer, on ne recense en Languedoc-Roussillon qu'un assez faible nombre de fortifications au regard d'autres régions limitrophes telles la Provence ou la Catalogne. Les données disponibles sur les systèmes d'accès sont encore plus maigres, soit que ces dispositifs n'ont pas toujours été identifiés, soit qu'ils n'ont pas été systématiquement publiés. L'absence de relevés architecturaux précis se pose alors comme un obstacle pour pouvoir déterminer plans et techniques de construction. Néanmoins, les informations acquises ces dernières années sur les habitats languedociens donnent aujourd'hui une image des portes un peu moins floue qu'elle ne l'était il y a près d'un quart de siècle lors du bilan établi à l'occasion du IIIe Congrès Archéologique de Gaule Méridionale (Dedet, Py 1985). C'est l'occasion ici pour nous de faire le point sur

Les fortifications languedociennes de l'âge du Fer se caractérisent par une relative simplicité des schémas et des techniques mis en œuvre, ancrés dans des traditions remontant aux époques antérieures, et notamment à l'âge du Bronze. Dans ce cadre, les systèmes d'accès sont également de conception simple, avec une prédilection pour les accès frontaux ou à recouvrement, le plus souvent dépourvus de réels ouvrages de flanquement.

Dans ce paysage relativement monotone, quelques exemples dérogent néanmoins à cette règle. Parmi ceux-ci, le cas des fortifications de Pech Maho à Sigean et du Cayla à Mailhac suggèrent une influence exogène, en l'occurrence méditerranéenne. Entre emprunt réel ou adaptation locale, les schémas reconnus appellent en effet la comparaison avec des modèles hellénistiques.

Mots clés: Languedoc, fortifications, portes, tours, poliorcétique, hellénistique

ce sujet en insistant sur quelques aménagements à la fois singuliers et plus complexes des sites de Pech Maho et Mailhac (fig. 1).

## Caractères généraux des fortifications languedociennes

À l'âge du Fer, les dispositifs d'entrée des fortifications sont dans l'ensemble de conception très simple. Ils se rattachent en effet à deux types bien répandus : les portes à recouvrement formées par le chevauchement des deux extrémités de la muraille (Moret 1996: 122) (fig. 2 et fig. 3) et les portes frontales offrant un accès perpendiculaire à l'axe des courtines (fig. 4).

Ces deux configurations sont attestées dès le Bronze Final IIIb et le début du premier âge du Fer. Au

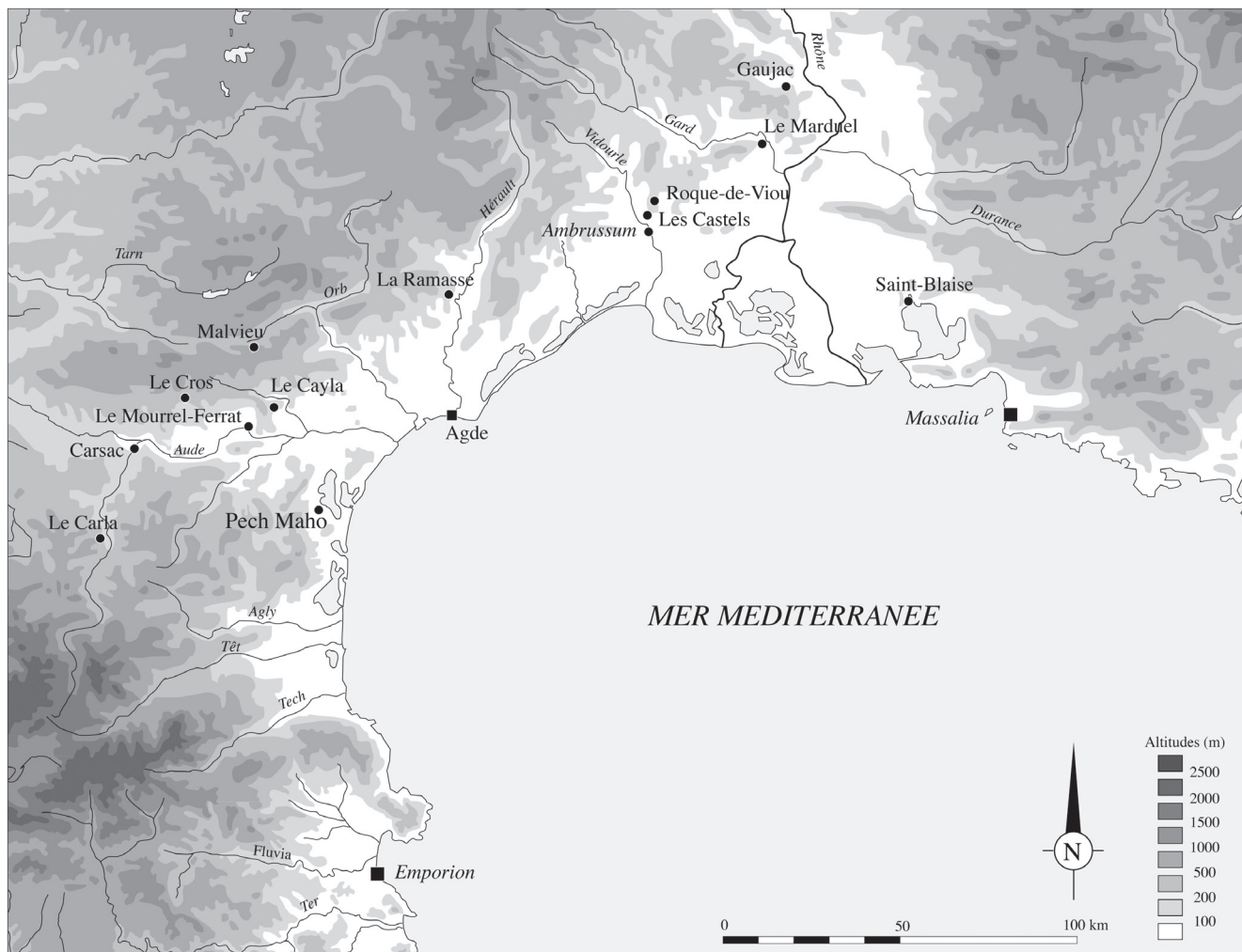
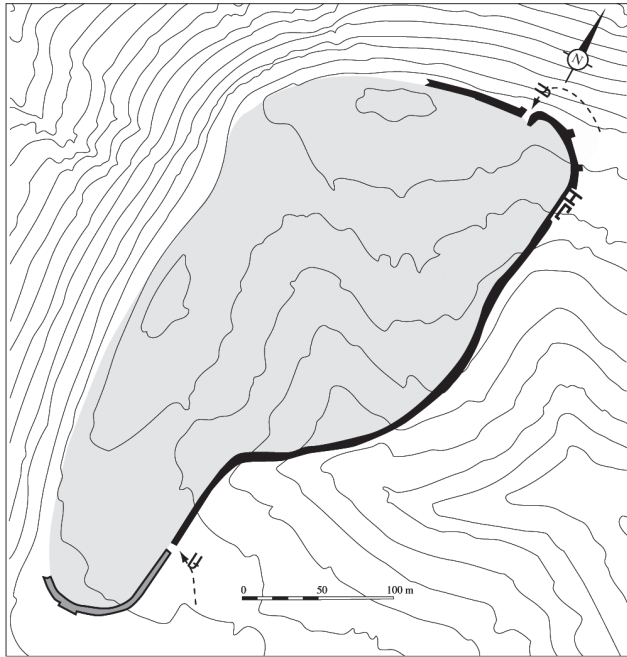


Fig. 1. Carte de localisation des principaux sites mentionnés dans le texte.

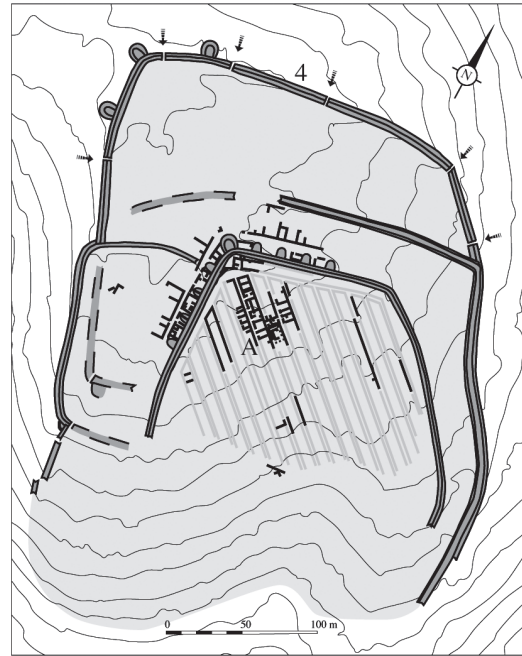
Bronze Final, la partie occidentale du rempart en pierres de Malvieu (Saint-Pons-de-Thomières, Hérault) est ainsi dotée d'une porte à recouvrement (Gorgues 2004 ; 2005), de même que les deux tracés successifs de l'enceinte fossoyé du retranchement de Carsac (Carcassonne, Aude) (Carozza, Burens 1995). Sur le promontoire du Cros (Caunes-Minervois, Aude), la puissante muraille, dont la mise en place interviendrait au VIII<sup>e</sup> ou au VII<sup>e</sup> s. av. n. ère, est quant à elle percée au nord d'une probable porte frontale de 2,20 m de large flanquée sur le côté ouest d'un bastion quadrangulaire (Gascó 2000). La possibilité d'un passage en chicane dans l'angle nord-ouest est évoquée, mais l'architecture en pierres sèches est dans cette zone très mal conservée si bien que l'existence même d'une entrée demeure hypothétique.

La faible documentation à disposition pour le VI<sup>e</sup> et le début du V<sup>e</sup> s., ne laisse pas entrevoir d'innovations particulières. Le rempart du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard, Gard), édifié à la fin du VI<sup>e</sup> s., comporte ainsi au sud une porte frontale simple (fig. 2). Les dispositifs d'entrée sont en revanche moins méconnus au second âge du Fer et apparaissent globalement mieux défendus. Si l'on rencontre toujours des systèmes à recouvrement, comme sur l'oppidum du Carla à Bourrière (Aude) (fig. 3), occupé semble-t-il pour l'essentiel entre le V<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. av. n. ère (Py 1993:

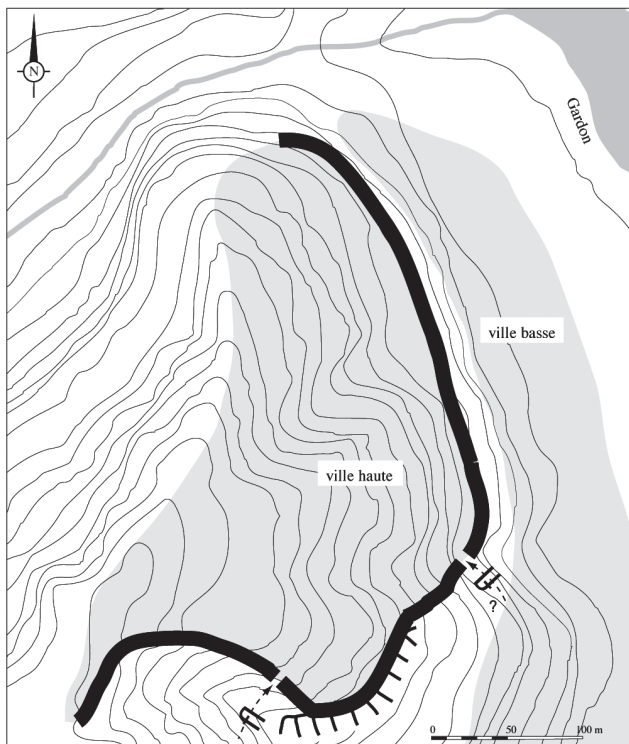
179; Rancoule 1976: 162-164), certaines ouvertures frontales voient leurs murs de flanquement s'épaissir. Cela apparaît très nettement sur l'enceinte de la Ramasse (Clermont-l'Hérault, Hérault), datée du IV<sup>e</sup> s. (Garcia 1993: 126), mais également sur celle du Mourrel-Ferrat (Olonzac, Aude) ou encore sur l'entrée nord du Cayla de Mailhac (Aude) (fig. 4). Les portes de ces deux derniers gisements sont par ailleurs rentrantes : chacun des pans de la muraille se prolonge ainsi vers l'intérieur par un retour coudé à angle droit, de manière à former un couloir facile à défendre. Au Cayla, le goulet atteint 8 m de long pour 3,30 m de large (Louis, Taffanel 1955: 127-129). Celui du Mourrel-Ferrat, de dimensions voisines (longueur : 7 m ; largeur moyenne : 2,70 m), est en outre scandé de marches empierrées peu hautes traversées par un caniveau central (fig. 4). La porte liée à ce dispositif fonctionne au III<sup>e</sup>, voire dès le IV<sup>e</sup> s. av. n. ère. Son emplacement est signalé par les bases en pierres des montants en bois, permettant de restituer deux vantaux en bois ferrés, dont les vestiges ont été retrouvés calcinés sur place (CRDM 1980). À Roque-de-Viou (Saint-Dionisy, Gard), les flancs épaissis de l'entrée, dont un est légèrement rentrant, peuvent en réalité être interprétés comme de véritables bastions (fig. 2). Le passage, mis en place dès la construction de la fortification au IV<sup>e</sup> s. et que pouvait éventuellement



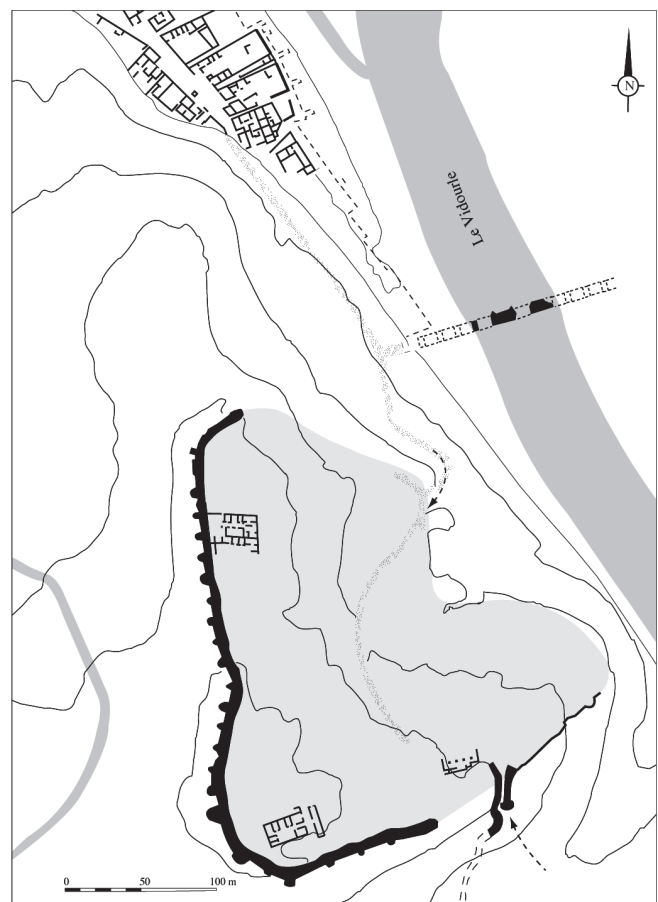
Roque-de-Viou (St-Dionisy, Gard)  
(d'après Py 1993: fig. 31, p. 75)



Les Castels (Nages-et-Solorgues, Gard)  
(d'après Py 1993: fig. 31, p. 75)

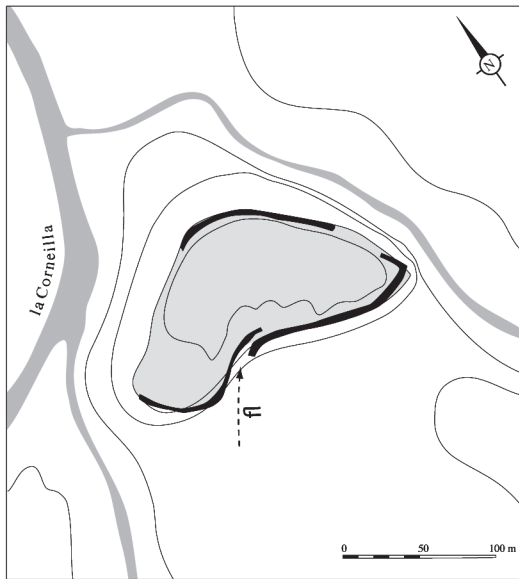


Le Marduel (St-Bonnet, Gard)  
(d'après Py. inédit)



Ambrussum (Villetelle, Gard)  
(d'après Py 1993: fig. 31, p. 75)

Fig. 2. Schéma d'implantation de quelques fortifications protohistoriques du Languedoc oriental.



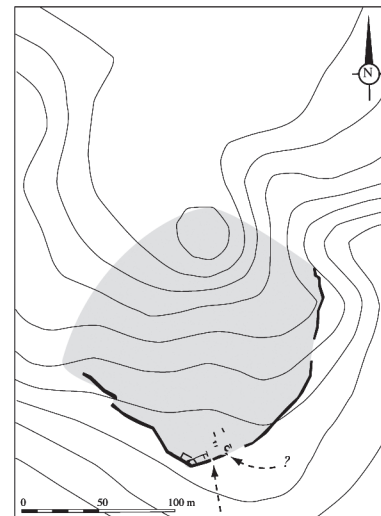
Le Carla (Bouriège, Aude)  
(d'après Py 1993: fig. 32, p. 179)



Pech Maho (Sigean, Aude)



Le Mourrel-Ferrat (Olonzac, Hérault)  
(d'après Séjalon *et al.* 2000: fig. 3, p. 211)



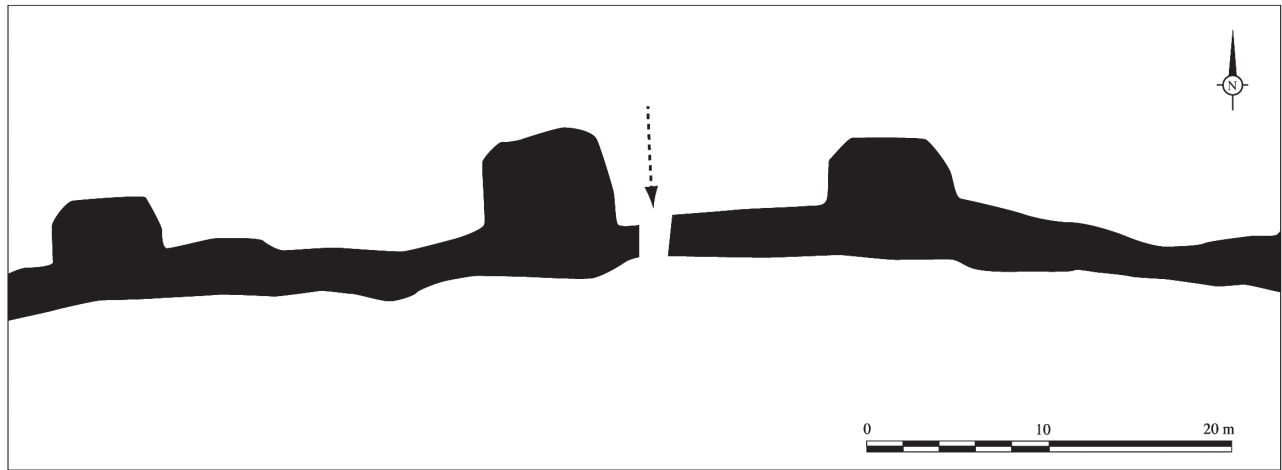
Malvieu (St-Pons, Hérault)  
(d'après Gorgues 2004: fig. 34, p. 133)

Fig. 3. Schéma d'implantation de quelques fortifications protohistoriques du Languedoc occidental.

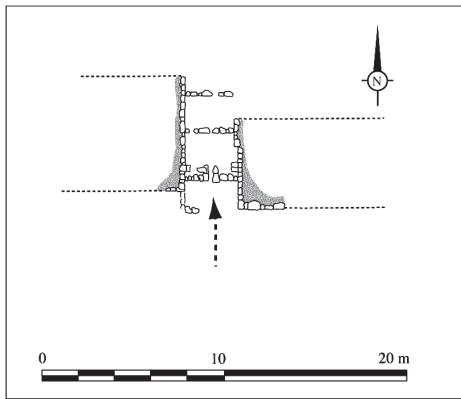
seconder une porte frontale simple au sud, était de surcroît protégé à l'ouest par deux tours quadrangulaires (Py 1990: 696). Un système avec bastion de flanquement est également restituable sur la porte principale de l'enceinte protohistorique, au demeurant assez mal connue, de Gaujac dans le Gard (fin ve-début ive s. av. n. ère) (Charmasson *et al.* 2002: 746).

Qu'elles soient à recouvrement ou frontales, augmen-

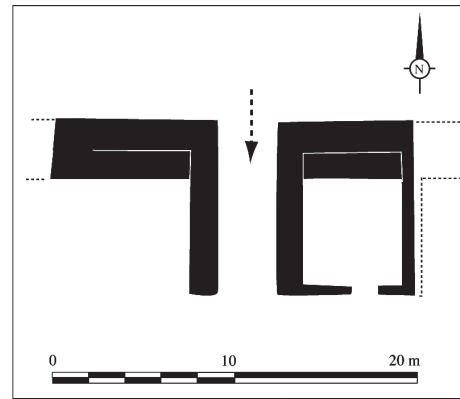
tées ou non d'ouvrages de flanquement, les ouvertures pratiquées dans les fortifications languedociennes suivent finalement des schémas assez monotones, au demeurant très courants dans les habitats indigènes de Méditerranée occidentale. Dans ce contexte, se manifestent cependant des aménagements plus élaborés et complètement originaux, dont la conception suggère une influence exogène plus ou moins prononcée.



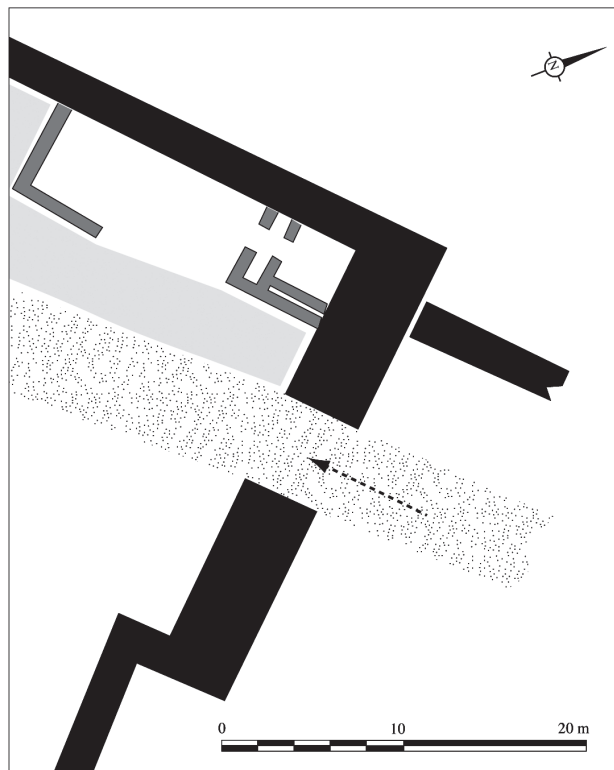
Le Cros (Caunes-Minervois, Aude)  
(d'après Gasco 2000: fig. 5, p. 187)



Le Mourrel-Ferrat (Olonzac, Hérault)  
(d'après CRDM 1980: fig. 2, p. 16)



Le Cayla (Mailhac, Aude) - fouille 27  
(d'après Louis, Taffanel 1955: fig. 103, p. 126)



La Ramasse (Clermont-l'Hérault, Hérault)  
(d'après Garcia 1993: fig. 13, p. 38)

Fig. 4. Exemples de portes à accès frontal du Languedoc occidental.



Fig. 5. Plan général du site de Pech Maho à Sigean. L'état figuré est celui du III<sup>e</sup> s. av. n. ère. Les numéros renvoient aux descriptions réalisées dans le texte.

## Pech Maho

L'emporion de Pech Maho à Sigean (Aude) est situé à environ dix kilomètres du rivage actuel du Golfe du Lion (fig. 1). Il occupe, à l'extrémité d'un plateau, une petite éminence triangulaire naturellement protégée sur les versants nord et ouest par une pente raide rejoignant une vingtaine de mètres plus bas les berges de la rivière Berre et une ancienne zone lagunaire, aujourd'hui comblée. Le côté sud, moins abrupt, est

quant à lui barré par une fortification qui a fait l'objet d'une série de remodelages importants entre le milieu du VI<sup>e</sup> s., date de sa construction, et la destruction de l'habitat vers la fin du III<sup>e</sup> s. (Gailledrat, Solier 2004 ; Gailledrat, Moret 2003) (fig. 5 ; fig. 6). À la lumière des fouilles récentes, il apparaît qu'en dépit de ces remaniements successifs, l'emplacement de l'entrée principale, localisé à quelques mètres du dévers occidental de l'éperon rocheux, est resté invariant (fig. 7). Une interruption rectiligne sur le tronçon oriental



Fig. 6. Vue aérienne du site de Pech Maho. Au premier plan la fortification étagée en lignes de défense successives (© N. Chorrier).

du rempart archaïque, qui constitue par la suite la muraille « intérieure » (fig. 5, n°1 ; fig. 7), donne en effet la position de la paroi latérale de la porte « primitive », prolongée semble-t-il sur près de 5 m vers le nord par un retour rentrant, très largement arasé lors des réfections postérieures.

L'orientation du tracé conservé de la courtine occidentale suggère que, plus qu'une ouverture à accès frontal, existait alors une porte à accès latéral, voire à recouvrement, un schéma en somme assez classique qui se rapporte à ceux rencontrés régionalement. L'aménagement en avant de la courtine orientale durant la phase Ib (fin vie-début ve s. av. n. ère) d'une terrasse bordée d'une nouvelle muraille dotée de deux tours quadrangulaires (fig. 5, n°2 et 3) induisit inévitablement une reconfiguration du dispositif d'entrée. Il n'en subsiste malheureusement plus aucune trace, du fait des profonds remaniements réalisés au second âge du Fer dans ce secteur, par ailleurs non épargné par l'érosion. Le large fossé creusé simultanément à l'installation de la terrasse, sur pratiquement toute la longueur de la fortification, laissait en bordure occidentale du plateau un passage vraisemblablement suffisant pour accéder directement à la porte depuis le sud.

Aux iv<sup>e</sup>-iii<sup>e</sup> s., la configuration du système d'entrée se complexifie en revanche de manière sensible avec d'un côté le renforcement des murailles existantes et de l'autre la mise en place de lignes de défense additionnelles (fig. 5, n°4, 5, 6 et 11). Le fossé archaïque est partiellement comblé, voire totalement remblayé aux abords de la porte qui se voit dotée d'un ensemble de défenses dont le fonctionnement semble désormais cohérent.

Ces défenses se matérialisent en premier lieu par la construction d'un puissant ouvrage, bordé au sud par un fort dénivelé (fig. 5, n°11). Simple terrasse aménagée ou barbacane<sup>1</sup> ? Ce dispositif interdisait en tout cas tout accès frontal à la porte principale et obligeait, pour gagner celle-ci, à longer à l'Est un avant-mur retenant un talus (fig. 5, n°4). Ce talus est lui-même surmonté d'un muret constituant un obstacle supplémentaire (fig. 5, n°5), tandis qu'à l'Est, du dispositif, une tour monumentale curviligne constituait alors un élément-clé de la fortification (fig. 5, n°6). On empruntait ensuite une voie coudée et montante, revêtue de galets et traversée en son centre par un caniveau étroit partiellement couvert. Cette voie carrossable, orientée sud-ouest/nord-est, était délimitée à l'ouest par un bastion plein ou une tour en quart de cercle (fig. 5, n°8) et à l'est par un mur d'une épaisseur de 45 cm, l'ensemble formant, sur 8 m de long et un peu plus de 3 m de large, un véritable corridor qui débouchait sur l'unique porte charretière du site (fig. 5, n°9). Celle-ci ouvrait dans le prolongement de la précédente sur une rue, bordée d'un podium monumental qui participait, côté *intramuros*, à la mise en valeur de ce secteur.

La morphologie du seuil d'entrée, dégagé par Y. Solier dans les années 1960, est parfaitement connue. Fondé sur une semelle de grosses pierres brutes installée sur les dalles de couverture du caniveau, ce seuil, qui prend appui à l'ouest contre l'habillage interne appliqué contre le rempart archaïque, est constitué de deux blocs monolithiques en calcaire dur calés

1. On entend par là un ouvrage de fortification avancé qui protège un passage, une porte ou une poterne.





Fig. 7. Plan de détail des abords de la porte principale de Pech Maho (état 2009).



Fig. 8. Vue de détail, depuis le nord, du seuil de la porte principale de Pech Maho (© A. Beylier).

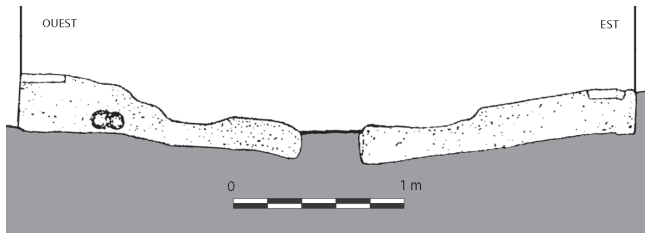


Fig. 9. Coupe du seuil de la porte principale de Pech Maho (d'après Y. Solier, inédit).

dans les encoignures des murs (fig. 8). Les éléments, d'une longueur légèrement supérieure à 1,50 m et espacés de 30 cm, sont disposés en oblique vers le centre de la rue (fig. 9). Ils présentent tous deux une partie centrale mince, usée par le passage répété des véhicules, et une partie latérale large et surélevée. Cette dernière comporte, d'une part un évidement rectangulaire peu profond (2 cm) d'une vingtaine de centimètres de côté dans lequel venait s'encaster le jambage en bois de la porte, d'autre part une crapaudine circulaire de 10 cm de diamètre et de profondeur. Les gonds en fer étaient encore en place au moment de leur exhumation. Du côté interne, se distinguent encore nettement les feuillures horizontales des deux vantaux, larges chacun d'environ 1,60 m, qui s'ouvraient donc vers l'intérieur et dont les restes furent retrouvés carbonisés *in situ*, mêlés, au milieu du passage, à des débris en fer (clous et ferrures diverses) (fig. 10). Il s'agit, avec ceux du Mourrel-Ferrat (CRDM 1980), des seuls vestiges de battants de porte attestés en Languedoc pour la Protohistoire.

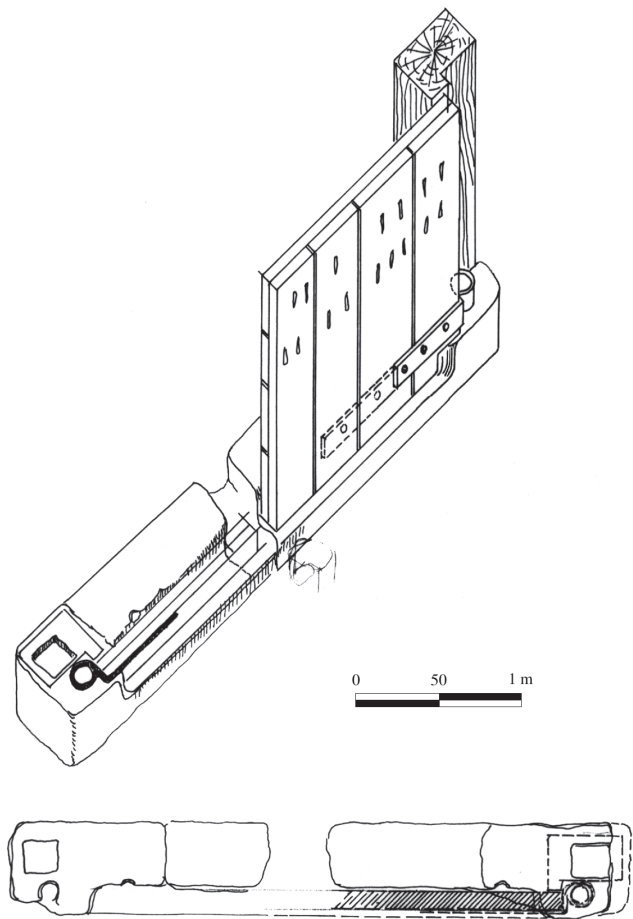


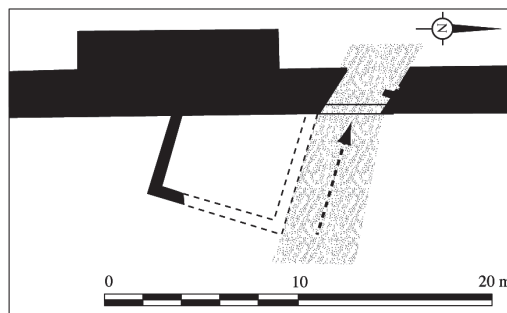
Fig. 10. Proposition de restitution de la porte principale de Pech Maho (J.- M. Gassend).



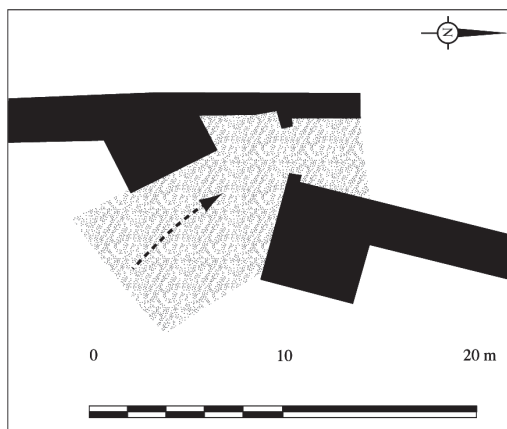
Fig. 11. Vue depuis le sud du dispositif d'entrée de Pech Maho avec le bastion (tour ?) en quart-de-cercle adossé à la courtine occidentale (© A. Beylier).



Pech Maho (Sigean, Aude)



Oïniadaï (Etolie-Acarmanie, Grèce)  
(d'après Adam 1982 fig. 39, p. 79)



Dystos (Eubée, Grèce)  
(d'après Adam 1982: fig. 51, p. 87)

Fig. 12. Comparaison de la porte principale de Pech Maho avec des exemples de portes biaisées attestées dans le monde grec.

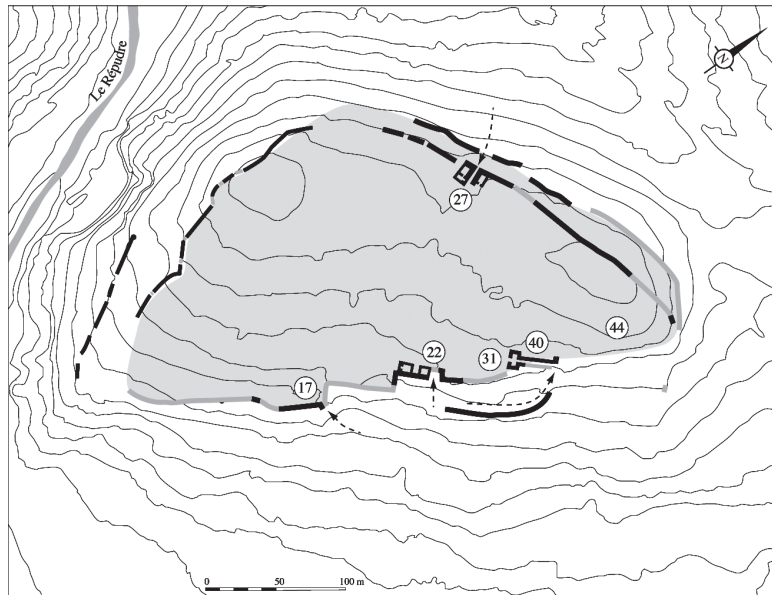
La largeur de la baie, qui atteignait au total 3,20 m, n'opposait en pratique aucun obstacle technique à l'installation, côté intérieur, d'une plate-forme de couverture que pouvaient sans peine supporter les puissants murs latéraux de la muraille. Une partie de l'épaisse couche de destruction fouillée par Y. Solier immédiatement au nord de l'ouverture pourrait d'ailleurs très bien provenir de l'effondrement d'une superstructure de ce type. Un tel dispositif demeure en revanche totalement exclu pour l'espace en forme de corridor situé en avant de l'entrée, qui, pour d'évidentes raisons poliorcétiques, devait rester à découvert.

C'était en effet le rôle premier du bastion ou de la tour en quart-de-cercle que d'assurer la défense de cet accès. Adossé contre la courtine occidentale de l'enceinte (fig. 5, n°14), cet ouvrage de flanquement d'environ 30 m<sup>2</sup>, est composé d'un remplissage massif et compact à base de terre et de graviers retenu par deux murs accolés à simple parement en pierres, l'un rectiligne, l'autre curviligne (fig. 11). Cet ouvrage présente une physionomie atypique, sans véritable équivalent en Méditerranée, mais laisse entrevoir l'influence de principes poliorcétiques développés dans le monde hellénistique.

Son originalité ne semble pas liée à des considérations purement formelles, mais paraît plutôt répondre, eu égard à la topographie de cette zone à flanc de colline qui nécessita un terrassement préalable, à des choix foncièrement pratiques. Cette figure à la fois



Fig. 13. Vue depuis le sud des aménagements situés avant de la porte de Pech Maho (© A. Beylier).



Le Cayla (Mailhac, Aude)

Fig. 14. Plan général de l'oppidum du Cayla à Mailhac. Les numéros correspondent aux zones de fouille Taffanel mentionnées dans le texte.

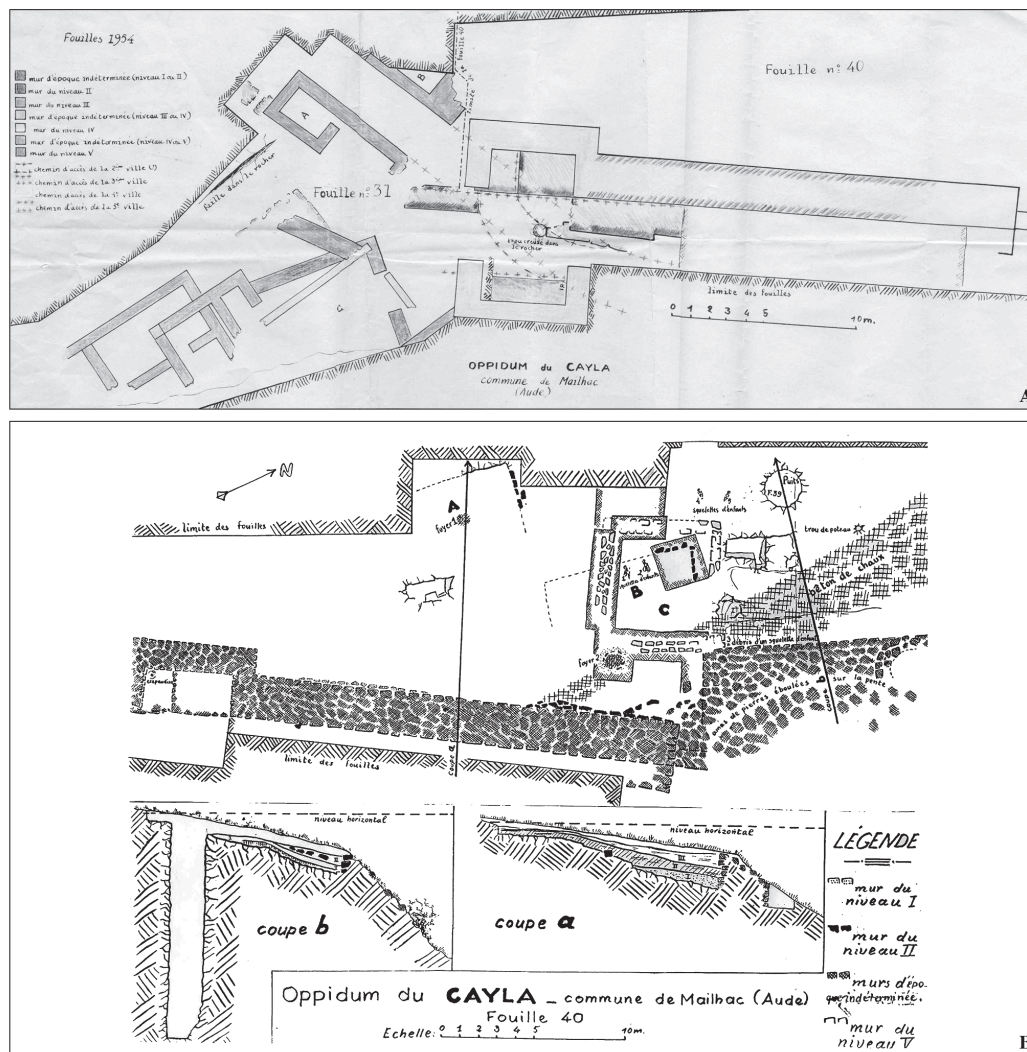


Fig. 15. Relevés originaux des fouilles de la porte Est de l'oppidum du Cayla. Document inédit d'O. Taffanel (A) et plan de la fouille 40 (B) (Louis, Taffanel 1955: fig. 55, p. 85).

triangulaire et arrondie offre ainsi l'avantage de réduire l'angle de tir de l'ennemi, qui ne pouvait envoyer ses projectiles que depuis le sud, sans pour autant entraver le champ d'action des défenseurs postés sur l'avancée. Cette recherche d'efficacité semble trouver une confirmation supplémentaire dans l'aménagement sur le côté Est de l'entrée, à l'abri d'un redan de la muraille, d'une poterne latérale permettant le cas échéant de prendre l'assaillant à revers (fig. 5, n°2). On fera remarquer que l'association organique entre porte charretière et poterne, attestée également en Provence à Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône) sur le rempart de facture grecque du <sup>II</sup> s. av. n. ère (Rolland 1956: pl.I), n'apparaît que très rarement dans le Midi de la France. Mais au-delà de ce trait particulier, c'est en réalité la configuration d'ensemble du dispositif d'entrée de Pech Maho, une porte biaisée avec flanquement, qui sort de l'ordinaire. Si les ouvrages de flanquement sont fréquents sur tout le pourtour méditerranéen, leur combinaison avec un accès en biais ne se rencontre en effet guère à cette époque, si ce n'est (de manière timide et assez mal documentée) dans le monde grec.<sup>2</sup> Un rapprochement, nous semble-t-il pertinent, peut ainsi être fait avec la porte hellénistique du port à Oiniadai (Etolie-Arcanie, Grèce), ou encore celle plus complexe de Dystos (Eubée, Grèce) (fig. 12).

Par ailleurs, l'exemple de Pech Maho illustre bien les avantages liés à un tel aménagement offrant peu de prise à d'éventuels tirs ennemis. En effet, pour peu que la topographie du lieu soit mise à profit, ce type d'accès permet de masquer la porte proprement dite à ces mêmes tirs.<sup>3</sup> L'axe du corridor est ici orienté vers le sud-ouest, autrement dit vers le fort dénivélé qui marque de ce côté le profil de la colline. Impossible donc pour une éventuelle machine envoyant des projectiles de se positionner face à la porte et ainsi ouvrir la voie à un assaut.

Il n'est donc pas inenvisageable qu'un modèle exogène d'obédience méditerranéenne, prenant en compte la menace d'engins de siège, ait inspiré le système adopté à Pech Maho aux <sup>IV</sup>-<sup>III</sup> s. av. n. ère. Cette réalisation tout à fait originale en contexte languedocien révèle quoi qu'il en soit une préoccupation d'ordre fonctionnel, visant à l'amélioration défensive de ce point faible de la fortification que constitue la porte.

Ceci étant, la restructuration défensive raisonnée de ce secteur névralgique n'était pas déconnectée de toutes considérations ostentatoires. La monumentalité des architectures, pour lesquelles il faut sûrement restituer une élévation importante en terre crue, le

parcours sinueux du chemin d'accès obligeant le franchissement de points clés visuellement spectaculaires, participaient en effet, au même titre que l'imposante tour curviligne établie sur le secteur oriental de la fortification, d'une authentique mise en scène qui contribuait à asseoir aux yeux de l'extérieur le prestige du lieu. Cet effet de monumentalisation se trouve de surcroît accentué par l'existence d'une chaussée empierrée *extra-muros*, qui exigeait un entretien plus assidu (et donc des moyens un peu plus importants) que celui demandé par un simple chemin en terre battue, et par le soin apporté à la construction des murs latéraux matérialisant, en avant de la porte, le couloir d'entrée. Erigés au moyen de blocs équarris ou taillés, plus grands que la moyenne et appareillés en assises régulières, ces parements contrastent avec l'agencement et le façonnage plus rudimentaires généralement observés ailleurs sur le site. On ajoutera à cela la présence, dans le prolongement méridional de la paroi orientale du corridor, de bases rectangulaires en moellons, dont la fonction exacte et la chronologie ne sont pas assurées, mais qui évoquent des aménagements à caractère ostentatoire, peut-être un portique.

En ce qui concerne les accès secondaires, il existe au <sup>III</sup> s. deux poternes frontales, probablement déjà en place antérieurement (fig. 5, n°12 et 13). Elles sont implantées en des points à la fois stratégiques et opposés, quasiment équidistants de l'emplacement de la porte charretière. L'une est disposée dans le mur de clôture occidental surplombant la Berre, l'autre, desservie par un escalier extérieur, se situe à l'extrémité orientale de la muraille et donne du côté où est supposé se trouver le débarcadère lié au site.

On signalera également qu'à une époque encore indéterminée, mais manifestement tardive, la terrasse ou la barbacane qui précède au sud l'accès à l'entrée principale devient également accessible de ce côté par une étroite rampe en pierres, autorisant uniquement son franchissement par les piétons (fig. 13). Cet aménagement est lui aussi inédit en Gaule méridionale.

De fait, il devient impossible de considérer la morphologie de la porte de Pech Maho comme résultant d'une simple initiative locale, tant les principes mis en œuvre trahissent à l'évidence la prise en compte de concepts poliorcétiques étrangers à la sphère ibéro-languedocienne.<sup>4</sup> Ces emprunts restent toutefois ponctuels et intégrés à un dispositif d'ensemble dont la réalisation porte plus précisément la marque d'une réalisation indigène. Hormis le dispositif lié à l'entrée principale, les éléments atypiques sont en tout cas nombreux à Pech Maho, ainsi qu'en témoignent le système de pierres plantées repéré à l'Est du fossé archaïque (Gailledrat, Moret 2003) ou encore la tour monumentale dont les parallèles les plus proches se situent, non pas dans la région narbonnaise, mais en Languedoc oriental (Nages, *Ambrussum*, Nîmes...). Il s'agit donc d'une fortification de type complexe,

4. Ces précautions n'étaient pas totalement injustifiées : le site est en effet détruit à la fin du <sup>III</sup> s. suite à l'assaut mené par un agresseur possédant un armement de type hellénistique, en l'occurrence des balistes dont les boulets ont été retrouvés dans le niveau de destruction de l'habitat...

2. La porte sud d'*Ambrussum* (Villetelle, Hérault) présente à l'époque augustéenne un système de ce type (une porte orientée de biais, prolongée d'un mur terminé par une tour circulaire), dont la construction pourrait néanmoins remonter à une phase antérieure qui demeure indéterminée (Py 1990: 722).

3. Philon de Byzance, dans le livre V de la *Syntaxe mécanique*, précise bien que "quant aux tours qui jouxtent les entrées, il faut les faire en forme d'hexagone, pour éviter que leurs angles ne se détériorent trop et que les armes de jet, arrivant le long des parois et se concentrant toutes sur les issues, ne pulvérisent les portes et ne les rendent difficiles à franchir au moment des sorties" (Philon de Byzance, V, 6) (trad. Y. Garlan, Garlan 1974).



Fig. 16. Vue de l'oppidum du Cayla de Mailhac, depuis la plaine située à l'Est (© E. Gailledrat).

d'autant plus remarquable qu'elle a été mise en place pour protéger un site d'à peine 1,5 ha *intra muros*, choix qui doit s'expliquer à n'en pas douter par le statut particulier de cet habitat.

## Le Cayla de Mailhac

Le Cayla de Mailhac (Aude) (fig. 1) constitue un des gisements majeurs du Languedoc occidental. Situé à une vingtaine de kilomètres de Narbonne, cet oppidum d'environ 6 ha est occupé entre le Bronze Final IIIb et la conquête romaine. Bien que largement exploré par Odette et Jean Taffanel entre les années 1930 et 1970, la morphologie de l'habitat et de ses fortifications demeure largement méconnue. Parmi les quelques données exploitables, une mention particulière doit être faite de l'entrée Est de l'oppidum (fig. 14) qui constitue pour l'heure un cas à part dans le panorama des fortifications de Gaule méridionale, au même titre que celui précédemment évoqué de Pech Maho.

Ce dispositif, fouillé par O. et J. Taffanel entre les années 1935 et 1952 (fouille 31 et fouille 40) (fig. 15) constitue apparemment la porte principale du site au second âge du Fer, et probablement avant, autrement dit dès la phase *Cayla II* (vie-début du ve s. av. n. ère). Il semble fonctionner avec un système d'accès en lacets, via des terrasses aménagées sur le versant méridional de la colline, ce cheminement étant à l'évidence destiné à permettre l'accès à des

véhicules attelés. Parallèlement, toujours du même côté, plusieurs poternes sont attestées sur le tracé de ce même rempart et constituent potentiellement autant d'accès secondaires. Ces derniers sont à la fois plus directs pour qui venait du sud et uniquement réservés à des piétons, étant donné non seulement la faible largeur de leur ouverture, mais encore en raison du fort dénivelé qui existe entre la courbe de niveau sur laquelle est implantée la courtine et la terrasse située en contrebas. De telles entrées sont attestées au niveau de la fouille 17 dans l'angle d'un redans de la courtine et probablement au niveau de la fouille 22, là où intervient un décrochement à angle droit d'environ 7 m de large qui ne peut s'expliquer que par la présence d'une ouverture, de fait flanquée sur ses deux côtés (fig. 14). La porte nord de l'oppidum (fouille 27) (fig. 4) doit également être considérée comme un accès charretier inévitablement associé à un cheminement en lacets, étant donné l'aspect particulièrement abrupt de ce versant de la colline. La porte orientale constitue néanmoins un élément particulièrement important du dispositif de défense, et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, ce côté du Cayla domine la plaine mailhacoise, dépression bordée de légers reliefs qui constitue le cœur du terroir lié à l'oppidum. Visuellement, ce versant s'impose au regard de quiconque venait à Mailhac depuis la côte ou empruntait le cheminement terrestre qui, passant à proximité du site, permettait de relier les vallées de l'Hérault et de l'Aude (fig. 16).

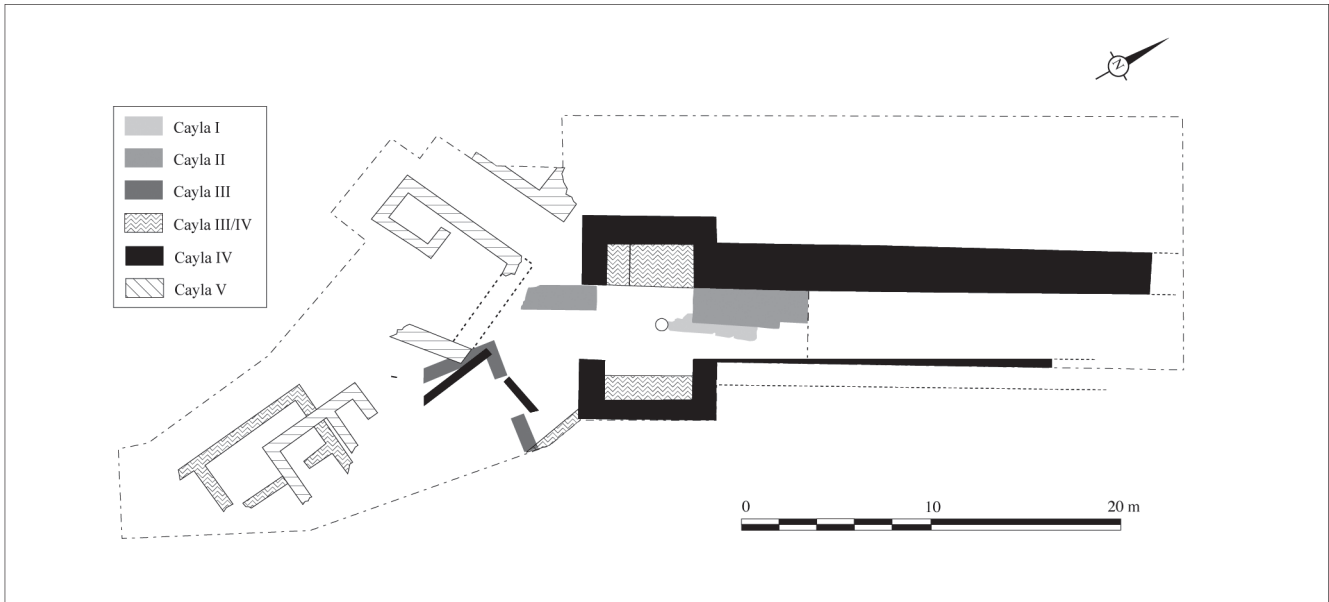


Fig. 17. Plan diachronique de la porte Est du Cayla de Mailhac (fouilles 31/40) (d'après O. Taffanel, inédit).



Fig. 18. Vue depuis l'ouest de la porte à cour du Cayla de Mailhac (© E. Gailledrat).



Fig. 19. Vue depuis l'est de l'intérieur de la porte à cour du Cayla de Mailhac avec le "podium" bordant l'espace de circulation (© E. Gailledrat).

L'aspect très particulier de ce secteur de l'oppidum est en outre renforcé par la présence, à la pointe orientale de la colline (fouille 44), d'une sépulture à incinération datée du ive s. av. n. ère (Taffanel 1960) (fig. 14). Assimilée à un *hérôon*, elle a été implantée à proximité du point le plus élevé de la colline, qui culmine à 144 m d'altitude. Distante de la porte de quelques dizaines de mètres seulement, elle domine physiquement et symboliquement l'accès au site. Dans la mesure où, a priori, le rempart ne laisse pas entrevoir d'aménagements à caractère monumental (on pensera notamment aux tours ou bastions, manifestement absents sur toute la longueur du tracé), on comprend d'autant mieux le traitement particulier accordé à cette porte orientale, destinée non seulement à assurer un rôle fonctionnel en tant qu'accès principal à l'habitat, mais encore un rôle ostentatoire ou symbolique dont on sait par ailleurs l'importance dans les fortifications protohistoriques.

Dans son état attribué par les fouilleurs à la période *Cayla IV* (v. 325-75 av. n. ère), l'architecture (fouille 31) est en effet radicalement différente de celle de la porte nord (fouille 27), sinon érigée au même moment, du moins fonctionnant également aux ive-iii<sup>e</sup> s. av. n. ère. En dépit des lacunes inhérentes à la documentation de fouille ancienne et à l'absence de relevés précis, il est néanmoins possible de caractériser les traits principaux de ce dispositif, à la fois complexe et original en contexte languedocien, dont le schéma invite à s'interroger sur l'existence de modèles exogènes, en l'occurrence méditerranéens.

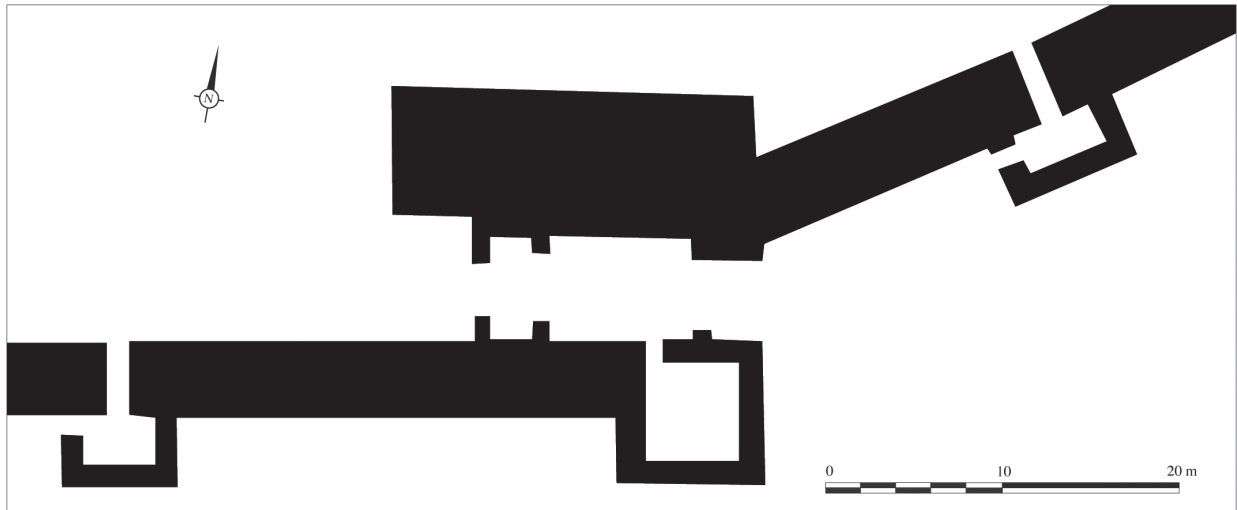
O. et J. Taffanel ont reconnu dans ce secteur plusieurs phases d'occupation s'échelonnant du Bronze Final IIIb (*Cayla I*) au Haut-Empire (*Cayla V*), un premier état de la courtine étant d'ailleurs attribué à la période initiale de l'oppidum. Malheureusement,

le plan publié (fig. 15 B) ne rend compte que partiellement des observations réalisées à l'époque. En revanche, un relevé plus précis de la zone comprenant les fouilles 31 et 40 a été effectué par les fouilleurs (fig. 15 A) ; confronté à l'observation directe des vestiges encore visibles sur le terrain, ce document repris ici (fig. 17) permet de reconnaître une rampe d'accès dont le tracé est parallèle à la courtine, qui débouche sur un espace quadrangulaire barlong de 8,50 x 4,70 m.

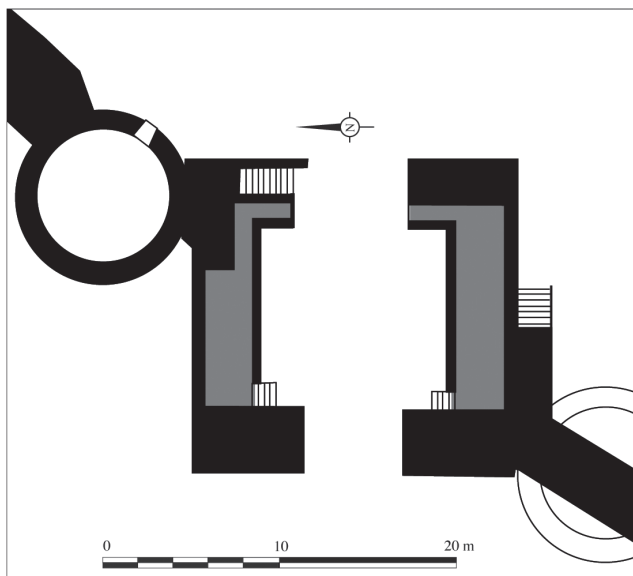
À ce niveau, plusieurs interrogations se font jour concernant la morphologie exacte du dispositif. La faute en échoit pour partie à l'érosion de ce secteur situé en rupture de pente, et pour partie aux limites que se sont assignées les fouilles anciennes. La rampe est effectivement bordée au nord par la courtine en pierres sèches, ceci sur une trentaine de mètres, de sorte qu'on devine aisément l'intention première des bâtisseurs, à savoir obliger le "visiteur" (en l'occurrence un éventuel assaillant...) à présenter son flanc droit aux défenseurs, autrement dit celui qui n'est pas protégé par un bouclier. Toutefois, en dépit du fait que cette rampe constitue le dernier tronçon d'un cheminement en lacets, le caractère "obligé" de ce circuit faisant qu'un assaillant aurait été contraint de prêter le flanc aux tirs des défenseurs sur plusieurs dizaines de mètres, ne semble guère évident: quitte à essayer des tirs frontaux, un agresseur éventuel aurait eu tout intérêt à grimper au plus droit le long de la pente, afin d'atteindre au plus vite la porte à proprement parler...

D'un autre côté a été proposée la restitution d'un couloir d'accès menant à la porte (Moret 1996: fig. 16, p. 361). Or, aucun des documents planimétriques établis par les fouilleurs ne permet de reconnaître un tel aménagement. Toutefois, un tel système semble

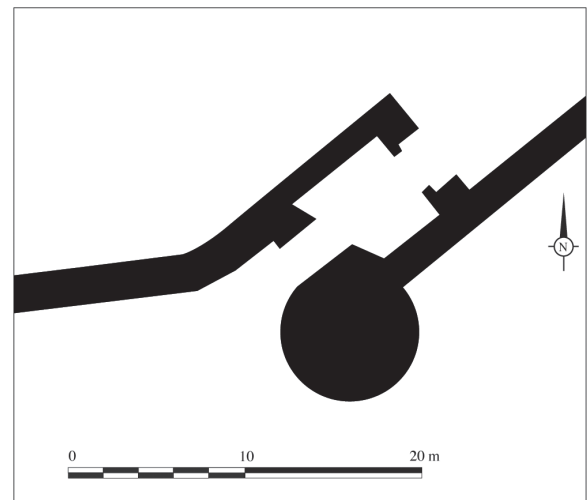




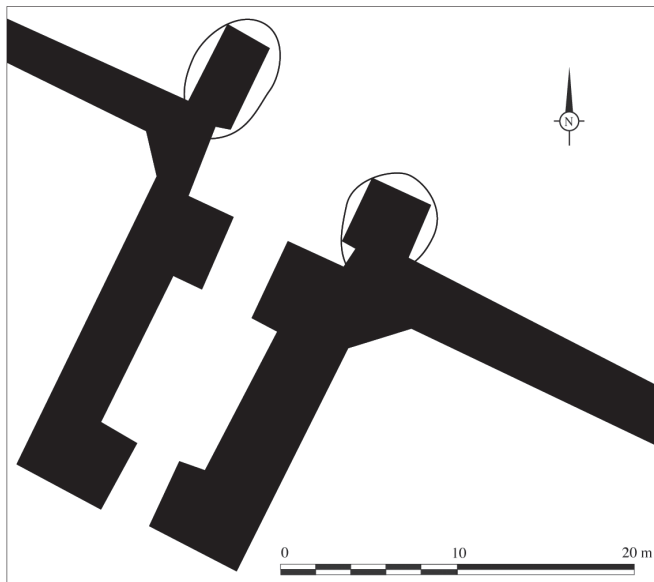
Mantinée (Arcadie, Grèce)  
(d'après Adam 1982: fig. 46, p. 83)



Paestum (prov. de Salerne, Italie)  
(d'après Ginouvès 1998: pl. 10, n°7)



Kastraki (Argolide, Grèce)  
d'après Adam 1982: fig. 59, p. 91)



Le Pirée (Attique, Grèce)  
(d'après Adam 1982: fig. 53, p. 88)



Xanthos (Lycie, Turquie)  
(d'après Adam 1982: fig. 47, p. 83)

Fig. 20. Exemples de portes à cour appartenant à des fortifications grecques.

bien avoir existé, comme en témoignent les vestiges encore observables sur le terrain. En réalité, la limite sud des fouilles anciennes correspond au parement interne d'un mur partiellement conservé (non figuré sur les relevés originaux), dont le tracé est parallèle à celui de la courtine. Ce mur délimite donc, sur une longueur de plusieurs mètres, un véritable corridor d'environ 3,70 m de large, soit des dimensions tout à fait compatibles avec le passage d'un charroi. Dans le même temps, il devait effectivement accentuer le dénivelé et constituer un obstacle quasiment infranchissable, contraignant toute personne désireuse de franchir la porte à suivre cet itinéraire en chicane et à s'engager dans ce couloir aisément défendable. L'interprétation de P. Moret qui y voit "à la fois une porte à recouvrement et une porte à cour" (Moret 1996: 122) semble donc idoine.

L'entrée en elle-même est constituée de deux redans, délimitant on l'a vu un espace rectangulaire d'environ 40 m<sup>2</sup> (fig. 18 ; Fig. 19). On imagine alors, non pas une mais deux portes successives, la seconde étant située en arrière de cet espace clos où se seraient retrouvés piégés les assaillants ayant franchi le premier obstacle. Étant donné les dimensions importantes du passage, autour de 3,70 m de large, il faut restituer une ou (plus vraisemblablement) deux portes à double battant. Aucun témoignage explicite de l'emplacement de cette ou de ces portes n'a toutefois été observé à la fouille. Sur l'un des plans publiés est certes signalée une crapaudine dans l'angle NO de la cour (fig. 15 B), mais sans attribution chronologique précise, cet aménagement douteux a peu de chances, au vu de sa position, de constituer réellement le logement dans lequel aurait pris place le pivot de l'un des vantaux.

Quoi qu'il en soit, un tel plan est original en contexte indigène et ne semble pas relever d'une quelconque influence continentale. En revanche, il s'agit là d'un schéma bien connu dans le monde grec, qui est celui des "portes à cour" (Adam 1982: 90-92; Ginouvès 1998: t. III, p. 26-27) qui se combine avec le système à recouvrement ou "à décrochement" (Adam 1982: 78; Ginouvès 1998: t. III, pl. 10, n°6) (fig. 20). La différence réside ici a priori dans l'absence de flanquement au niveau de l'entrée. À Mailhac toutefois, la partie orientale du dispositif ayant disparu comme conséquence de l'érosion, il est impossible à l'heure actuelle de dire si oui ou non une tour était présente le long du tracé de la courtine, voire à l'extrémité du mur délimitant le côté sud du corridor. Par ailleurs, des aménagements plus sommaires peuvent être envisagés, ainsi un simple épaississement de la muraille formant bastion (Adam 1982: 78 et fig. 47, p 83) aboutissant au type de la "porte latérale" (Ginouvès 1998: t. III, pl. 10, n°5).

Un élément intéressant réside peut-être dans le vaste éboulis qui se situe à l'extrémité orientale du tronçon conservé de la courtine. Celle-ci marque d'ailleurs un arrêt parementé, figuré sur le plan publié (fig. 15 B) et effectivement visible sur le terrain. Cette interruption du rempart semble bien correspondre à l'emplacement d'une poterne, d'une largeur de 1,50 m environ, qui permettait d'accéder directement au plateau de l'oppidum, via probablement une série d'embranchements (fig. 21). Cet accès serait donc

aménagé au départ du corridor menant à la porte : raccourci commode pour le piéton impatient en temps de paix, il offrirait également en temps de guerre la possibilité de prendre l'ennemi à revers, selon un principe tactique bien connu. À l'Est de ce passage, un éboulis de pierre largement emporté par l'érosion du flanc de la colline est encore visible et paraît s'étendre sur plusieurs mètres vers l'intérieur de l'habitat. Les données font malheureusement défaut pour pouvoir identifier l'origine de ce pierrier, mais à titre d'hypothèse, il ne paraît pas inconcevable d'y reconnaître les vestiges d'un puissant bastion ou d'une tour (fig. 22).

Pour en revenir au dispositif à cour, d'autres points appellent un commentaire. En premier lieu, le relevé daté de 1955 fait apparaître, très précisément dans l'axe de la porte, un creusement de plan circulaire d'au moins 50 cm de diamètre (fig. 15 A). Ce dernier jouxte un lambeau de mur arasé de datation incertaine, en tout état de cause antérieur à la porte du second âge du Fer, que les fouilleurs ont logiquement attribué à une phase ancienne, Bronze Final (*Cayla I*) ou fin du premier âge du Fer (*Cayla II*). Il pourrait en effet s'agir des vestiges d'un premier état de la porte, avec dans ce cas un accès frontal. C'est d'ailleurs bien un tel système qui semble caractériser l'état postérieur, possiblement daté des VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. n. ère. Une interruption dans le tracé de la courtine est en effet visible sur une longueur d'environ 5 m (fig. 15 A) ; de plus, le mur situé à l'Est de cette ouverture présente un épaississement qui peut effectivement trahir à cet endroit l'existence d'une porte à ouverture frontale, selon un schéma répandu parmi les fortifications indigènes de l'âge du Fer.

L'exacte symétrie de ce possible trou de poteau au regard de l'axe de la porte à cour peut éventuellement laisser penser à une contemporanéité de l'un et de l'autre. Autrement dit, au centre de la cour se trouverait un poteau de fort diamètre qu'on imagine alors supporter un plancher. L'hypothèse d'une porte-tour avait d'ailleurs été émise par les fouilleurs, eu égard au plan d'ensemble et aux dimensions du bâti (O. Taffanel, notes de fouille 1935, inédites). Un tel schéma est, en principe, parfaitement plausible, d'autant que la stratigraphie pour le moins sommaire établie à l'époque n'apporte que peu d'éléments de réflexion. Ceci étant, outre l'argument chronologique (O. et J. Taffanel attribuaient ce trou de poteau présumé au Bronze Final IIIb), c'est surtout un argument fonctionnel qui peut être opposé à une telle interprétation. En effet, dans la mesure où l'on considère que des véhicules attelés devaient franchir cette porte, l'espace laissé libre de part et d'autre de cet hypothétique support de plancher (soit moins d'1,60 m) ne devait guère faciliter le passage d'un charroi. De plus, d'un strict point de vue architectural, la faible portée existant entre les côtés de la cour ne nécessitait en rien le renforcement d'un plancher via un support vertical.

Indépendamment de cette question, celle de la restitution d'une tour demeure néanmoins entière et, il faut bien le dire, relativement insoluble, y compris au regard des exemples empruntés au monde grec. Un dernier point mérite toutefois d'être discuté. Il s'agit



Fig. 21. Vue depuis l'est de la probable poterne située au départ du couloir d'accès à la porte orientale du Cayla de Mailhac (© E. Gailledrat).

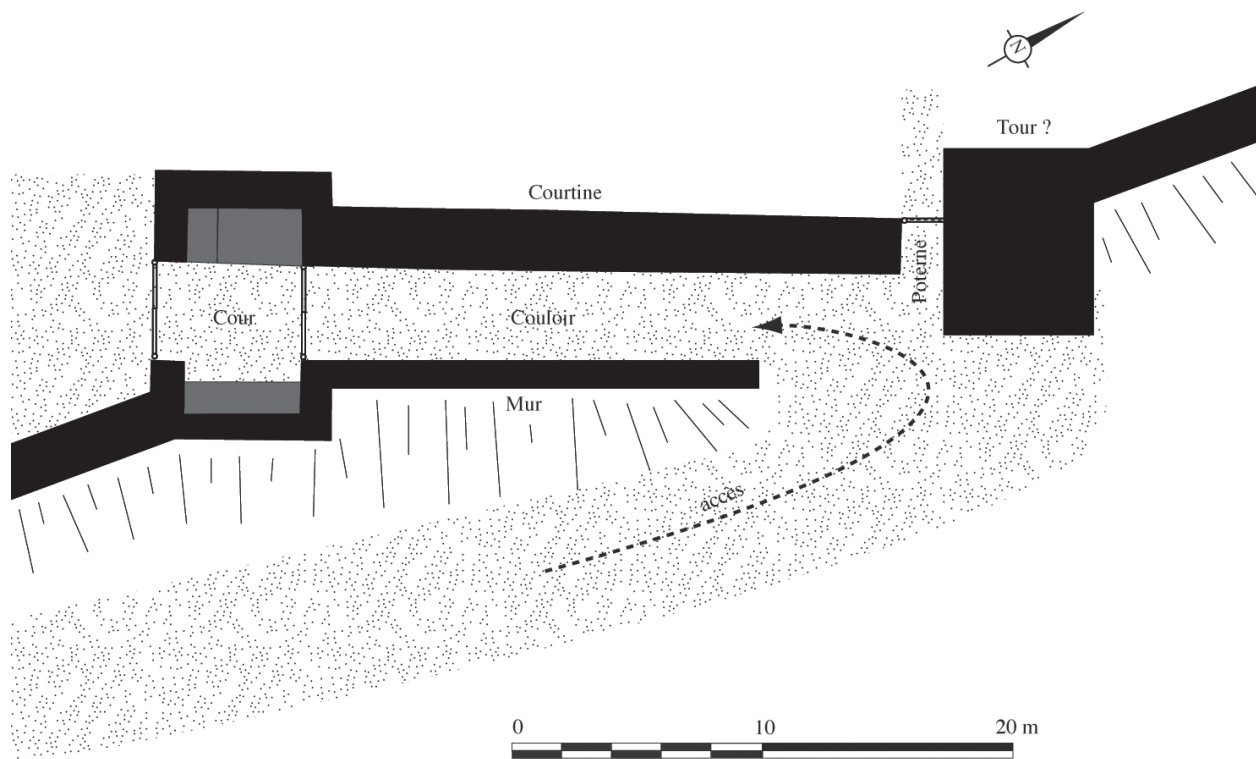


Fig. 22. Proposition de restitution du dispositif d'entrée de la porte Est du Cayla de Mailhac.

de l'interprétation des deux portions de murs présents au niveau des redans nord et sud du dispositif. Présenté par les fouilleurs comme les vestiges d'un état antérieur de la porte, sur lesquels se serait appuyée la construction des *ive-III<sup>e</sup> s. av. n. ère* (fig. 15 A), ce bâti doit en réalité être considéré comme étant contemporain du dispositif décrit ici. Il semble bien en effet que ces murs ont été bâtis postérieurement à la construction de la porte à cour et délimitent de fait deux "terrasses" ou "podiums" occupant l'espace formé par les redans nord et sud (fig. 19) ; en outre, on peine à imaginer que le niveau de circulation contemporain de la phase IV de l'oppidum ait pu se situer au niveau de l'arasement de ce bâti supposé antérieur. En fait, il apparaît bien plus logique de considérer qu'il s'agit là d'un aménagement parfaitement intégré au dispositif, délimitant l'espace de circulation à proprement parler. "Corps de garde" ou système d'accès à un étage ? Les arguments font défaut pour privilégier l'une ou l'autre de ces hypothèses. En revanche, il n'est pas interdit d'évoquer un parallèle, semble-t-il parlant, à savoir celui de la *Porta Marina* de *Paestum* (fig. 20) qui, dans son état du *III<sup>e</sup> s. av. n. ère* présente un agencement tout à fait comparable, associé à des emmarchements présentés comme donnant effectivement accès à un étage.

## En guise de conclusion

Pour le Languedoc, et plus spécifiquement encore pour le Languedoc occidental et le Roussillon, les fortifications de l'âge du Fer demeurent méconnues et les incertitudes nombreuses en ce qui concerne les quelques exemples recensés, tant les travaux récents ont négligé cet aspect bien particulier de la culture matérielle des sociétés protohistoriques. Les exemples cités de Pech Maho et du Cayla de Mailhac invitent toutefois à nuancer un panorama régional relativement monotone où l'on hésite à déceler la marque d'influences exogènes. L'idée d'une prééminence des traditions architecturales locales est somme toute logiquement mise en avant au vu de la documentation disponible, d'autant plus que la plupart des schémas

en vigueur au premier âge du Fer sont déjà connus antérieurement à l'époque des contacts avec le monde colonial méditerranéen.

Sur ce dossier très spécifique des portes, le discours ne peut alors se départir d'une approche plus globale des systèmes défensifs où, effectivement, des schémas relativement simples sont mis en œuvre et paraissent s'ancrer dans des traditions régionales remontant au Bronze Final. Les courtines en pierres sèches dont le tracé s'adapte à la topographie du terrain ou encore les fossés, sinon omniprésents, du moins fréquents dans cette région au premier âge du Fer, constituent a priori des éléments peu discriminants. L'introduction de formes ou de schémas novateurs ressort alors tout particulièrement, dans un contexte marqué de manière plus générale par l'introduction de techniques étrangères, méditerranéennes, comme la brique crue. Il n'est guère surprenant que les systèmes d'accès, points névralgiques de toute fortification, aient bénéficié d'innovations, d'ailleurs non nécessairement liées à l'introduction de modèles exogènes. On constate d'ailleurs que les fortifications languedociennes, et logiquement les portes liées à ces dernières, évoluent peu durant l'âge du Fer. Toutefois, des nouveautés se font jour ici et là, et des éléments aussi atypiques en contexte indigène que le tracé en crémaillère du rempart de La Ramasse ou encore les portes de Pech Maho et du Cayla de Mailhac peuvent être raisonnablement envisagés comme résultant d'emprunts, directs ou indirects, à des modèles méditerranéens. Plus encore, les exemples présentés ici constituent à n'en pas douter un cas particulièrement significatif de l'écho qu'ont pu avoir les modèles grecs, en l'occurrence hellénistiques, dans l'architecture défensive indigène du Languedoc au second âge du Fer.

Alexandre Beylier

Doctorant, UMR6573, Centre Camille  
Jullian, Aix-en-Provence

Eric Gailledrat

CNRS, UMR5140, Montpellier-Lattes

## Bibliographie

ADAM, J. P. (1982). *L'architecture militaire grecque*. Picard. Paris.

CAROZZA, L., BURENS, A. (1995). Les enceintes protohistoriques de Carsac (Aude). Données nouvelles. *Archéologie en Languedoc*, 19: 41-53.

CHARMASSON, J., BOUET, A., ROTH CONGES, A. (2002). Saint-Vincent, Gaujac (Gard). In: FICHES, J.-L. (dir.). *Les*

*agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 14. Lattes: 741-754.

CENTRE de RECHERCHE et de DOCUMENTATION du MINERVOIS (CRDM) (1980). Dégagement d'une poterne sur l'oppidum du Mourrel-Ferrat, Olonzac (Hérault). *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, 80: 15-20.

- DEDET, B., PY, M. (éds.) (1985). *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*. Caveirac.
- GAILLEDRAT, E., MORET, P. (2003). La fortification de Pech Maho (Sigean, Aude) et le problème de ses pierres plantées. In: *Chevaux-de-frise i fortificació en la primera edat del ferro europea*. Universitat de Lleida: Lleida: 119-133.
- GAILLEDRAT, E., SOLIER, Y. (dir.) (2004). *L'établissement côtier de Pech Maho (Sigean, Aude) aux vie-ve s. av. J.-C. (fouilles 1959-1979)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 19. ADAL. Lattes.
- GARCIA, D. (1993). *Entre Ibères et Ligures. Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques*. Suppl. 26 à la Revue archéologique de Narbonnaise. Paris: CNRS.
- GARLAN, Y. (1974). *Recherches de poliorcétique grecque*. De Boccard. Paris.
- GASCÓ, J. (2000). L'enceinte du Cros de Caunes-Minervo (Aude) à la transition âge du Bronze-âge du Fer. Ouvrages architecturaux et aménagements. A: *Aspects de l'âge du Fer dans le Sud du Massif Central, Actes du XXIe Colloque International de l'AFEAF (Conques-Montrozier 1997)*. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 6. Lattes: 183-192.
- GINOUVES, R. (1998). *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine, I-III*. Ecole française d'Athènes-Ecole française de Rome. Paris/Roma.
- GORGUES A. (2004). Saint-Pons-de-Thomières, Malvieu. *BSR Languedoc Roussillon, 2002*. Montpellier: 146-148.
- GORGUES A. (2005). Saint-Pons-de-Thomières, Malvieu. *BSR Languedoc Roussillon, 2003*. Montpellier: 132-134.
- LOUIS, M., TAFFANEL, O., TAFFANEL, J. (1955). *Le premier âge du fer languedocien, I, Les habitats*. Bordighera-Montpellier.
- MORET, P. (1996). *Les fortifications ibériques, de la fin de l'âge du Bronze à la conquête romaine*. Casa de Velázquez. Madrid.
- PY, M. (1990). *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*. Collection de l'école Française de Rome 131. De Boccard. Rome-Paris.
- PY, M. (1993). *Les Gaulois du Midi. De la fin de l'Âge du Bronze à la conquête romaine*. Hachette. Paris.
- RANCOULE, G. (1976). L'oppidum du Carla de Bourrière (Aude). Notes préliminaires, sondages et premiers résultats. *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, 76: 147-164.
- ROLLAND, H. (1956). *Fouilles de Saint-Blaise (1951-1956)*. VIIe supplément à Gallia. CNRS. Paris.
- SEJALON, P., BOUBY, L., CHARDENON, N., GARDEISEN, A., JANIN, T. (2000). Une sépulture à incinération sur l'opidum du Mourel-Ferrat à Olonzac (Hérault) (fin premier âge du fer-début second âge du Fer). *Documents d'Archéologie Méridionale*, 23: 209-217.
- TAFFANEL, O. et J. (1960). Deux tombes de chef à Mailhac (Aude). *Gallia*, 18: 1-37.